Publié le 21 avril 2021

Nouvelles mesures de restriction sanitaires, nouvelles pertes d'activité en avril selon la Banque de France

Dans une conjoncture toujours marquée par les impacts des mesures de restriction sanitaires, l'économie française continue de ne pas exprimer l'ensemble de ses potentialités. Le renforcement de ces mesures, et notamment l'extension de mesures territorialisées à l'ensemble de l'hexagone au début du printemps 2021 auront mécaniquement des effets limitatifs sur l'activité économique.

Le dernier point conjoncture de la **Banque de France** confirme les tendances attendues au premier trimestre 2021 et la hausse du Produit intérieur brut (PIB) par rapport au trimestre précédent. Les nouvelles mesures sanitaires devraient entraîner **une contraction de l'activité en avril, de l'ordre de 7 %** par rapport au niveau d'avant-crise.

La reprise de l'activité confirmée au premier trimestre de l'année 2021

En mars 2021, l'activité progresse dans les branches de l'industrie, du bâtiment et des services aux entreprises. **La hausse est finalement plus dynamique qu'attendue avec un niveau d'activité inférieur de 4 % par rapport à celui d'avant-crise, soit le plus haut score mesuré depuis octobre 2020.** Si l'industrie apparaît comme la branche dans laquelle est observé le rebond le plus élevé, l'activité s'améliore aussi dans le bâtiment, mais aussi dans la plupart dans les secteurs des services marchands dont dépendent la majorité des Entreprises publiques locales (Epl). Au-delà de cet indicateur d'activité, **la situation se normalise parallèlement s'agissant la trésorerie des entreprises**, dont le niveau estimé se rapproche de sa moyenne de long terme. Les entreprises d'hébergement et de restauration restent fragilisées sur ce point malgré une désescalade.

Une nouvelle dégradation de l'activité à prévoir en avril malgré la résilience de l'économie

Le renforcement des mesures de restriction sanitaires devrait toutefois entamer la dynamique de croissance observée depuis novembre 2020. Alors que les pertes par rapport à la « normale » avaient eu tendance à diminuer ces derniers mois (- 5 % en janvier et en février, – 4 % en mars), la Banque de France prévoit une perte d'activité de – 7 % en avril 2021. L'activité économique devrait rester stable ou presque dans

l’industrie et dans le bâtiment dans lequel l’opinion sur les carnets de commande retrouve son niveau d’avant-crise, comme peuvent s’en rendre compte actuellement nombre d’Epl d’aménagement. Mais elle se dégraderait dans les services marchands et notamment dans les secteurs de la réparation automobile, de la location d’équipements, des activités récréatives, des services à la personne et de l’hébergement. **L’économie française fait toutefois montre de résilience**. La situation est très éloignée de celle observée en mars 2020 ; elle est finalement proche de celle observée en novembre quand les mesures de restriction sanitaires étaient pourtant moins contraignantes.

En savoir +